

DÉPARTEMENT URBANISME ET MOBILITÉ

Collaboration entre la Municipalité et le CIDE **Lancement d'une action d'embellissement**

Les rues de Saint-Imier vont verdier ces prochaines semaines. Le Département urbanisme et mobilité a en effet donné le coup d'envoi, ce mercredi 27 mai, à l'opération qui vise à disséminer plus d'une soixantaine de bacs d'ornement dans la localité.



Au nombre de sept, les premiers grands bacs avec leur bouleau sont apparus du côté de la patinoire et derrière le complexe des halles de gymnastique (photo). Les huit autres orneront la Place du Marché dès l'instant où les mesures de distanciation liées au coronavirus auront été levées et que l'organisation spatiale des stands des deux marchés hebdomadaires pourra être assouplie.

En attendant, le personnel de la voirie a commencé, ce mercredi, à installer une première vague d'une cinquantaine de petits bacs agrémentés d'un arbuste indigène et de plantes vivaces aux devantures des commerces locaux.

Gagnant-gagnant

L'investissement total lié au lancement de cette opération de charme avoisine les 80'000 francs. Pour les commerces indépendants d'Erguël (CIDE), détaillants et artisans partenaires, il n'en coûte rien. Par un engagement écrit, ils s'engagent simplement à assurer l'entretien régulier (arrosage, désherbage, nettoyage) du bac en béton mis à leur disposition. La commune, elle, se charge le cas échéant à remplacer les plants endommagés.

Pour le conseiller municipal Marcel Gilomen, en charge de l'urbanisme et de la mobilité, « il s'agit clairement d'une opération gagnant-gagnant, car elle bénéficiera à un cercle bien plus

large que celui qui est constitué par la Municipalité et les commerces partenaires. C'est l'ensemble de la population qui verra son cadre de vie un peu plus fleuri qu'aujourd'hui. »

L'embellissement de la bourgade, et plus particulièrement de l'artère principale, a fait l'objet de plusieurs interventions, ces dernières années, au sein du Conseil de ville. Grâce au partenariat conclu avec l'association des Commerces Indépendants d'Erguël (CIDE), le Département urbanisme et mobilité a bon espoir que son concept contribuera à égayer le centre-ville. (dum)

Saint-Imier, le 27 mai 2020